

Assemblée Permanente du Remue-Méninges le 22 décembre 2025

8 présents, à savoir : Hervé, Jeff, Piel, Joël, Reda, Hassan, Françoise, et Gaël

Compte rendu des décisions :

Approbation du CR précédent par consensus.

Approbation du Collapse Café proposé par Joël à 7 voix pour, 1 abstention, et 0 contre.

Rejet de l'organisation d'une soirée pour le réveillon du nouvel an par consensus.

Approbation de la continuité de l'expérimentation sur l'offre de riz sauce tomate, avec un prix de 3€ pour tous, par consensus

Résumé chronologique :

Pourparlers d'Usage

Début de séance à 18h15 avec un tour de présentation

Lecture et approbation du CR précédent

Collapse Café

Joël propose un « Collapse Café », envisagé comme une causerie, sur le thème de l'effondrement qu'il présente succinctement, évoquant entre autres la notion d'éco-anxiété.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Collapsologie>

La discussion s'engage sur la nuance entre « discuter de la notion d'effondrement » et « accepter celle-ci » ; ainsi le débat est le bienvenu malgré quelques scepticismes évoqués.

La proposition est acceptée à 7 voix pour, 1 abstention, et 0 contre.

L'horaire de 18h a été évoqué, et pour un premier opus il a été précisé que l'horaire de 20h était même acceptable.

Reda a envoyé un mail pour la programmation immédiatement.

Nouvel an

Le réveillon du nouvel an est discuté avec la question d'ouvrir ce soir là. Il ne semble pas y avoir assez de bénévoles pour assurer une soirée saine, aussi la proposition est de fait rejetée par consensus.

Restauration

L'assemblée aborde ensuite l'offre de restauration – de riz à la sauce tomate – qui a commencé depuis quelques jours. Le tarif « différencié » initialement implanté de 2€ pour les bénévoles et 3.5€ pour les non-bénévoles est difficile à maintenir, il est proposé de passer à 3€ pour tous.

La question du succès de la chose est abordée : les assiettes sont appréciées, encore faut-il que le public sache qu'elles sont disponibles, et on peut difficilement les exposer au comptoir comme les gâteaux.

La question de la logistique de production est abordée :

- Si la sauce est produite en cuisine en amont, le riz est présupposé produit par le bénévole derrière le bar en cas de besoin ; encore faut-il qu'il le sache, et qu'il sache comment procéder.

- Il est convenu que compte tenu du format bénévole de la fabrication, on s'attend bien à ce que la production de sauce ne soit pas systématique et sujette à aléa.

- La question de la conservation, suite à la perte d'une partie de la dernière sauce élaborée. Gaël précise qu'il a, au cas où, l'attestation d'hygiène (nécessaire à l'exploitation d'un établissement de restauration recevant du public)

Au passage est discuté la question de l'exclusivité des consommations au Remue-Méninges. « Doit-on interdire la consommation d'autres nourritures, puisque nous avons une offre de nourriture ? » semble clairement inconcevable, mais paradoxalement pour la boisson cela semble plus acceptable, et il faut bien rentrer un peu d'argent. La discussion ne va pas plus loin.

Il est finalement convenu de continuer à expérimenter pour finaliser le fonctionnement.

Altercation

Enfin, un point hors délai proposé par Piel, au sujet de l'altercation récente entre Amar et Héloïse puis d'autres, impliquant des insultes, une montée de ton, et un verre d'eau au visage.

Il y a plusieurs témoins de l'incident autour de la table, mais aucun n'a assisté à la genèse du conflit, pour autant certains sont encore dans la stupéfaction et évoquent leur besoin d'en parler.

Hervé, témoin de l'incident, regrette que ce point ne soit amené que tard – hors délai, et par Piel (au sens où ce dernier n'a pas été témoin direct)

Jeff note qu'il s'agit du travail de la commission de gestion des conflits, et regrette qu'il soit alors de fait possiblement préempté – ou au moins doublonné – par la présente assemblée, où les protagonistes ne sont même pas présents. Deux assemblées par mois c'est déjà beaucoup : si on déplore un manque de diligence, c'est qu'il y a un problème structurel.

Il apparaît au cours des discussions qu'il y a une volonté de gestion de l'urgence, tant au moment des faits, que pour un désamorçage assez rapide a posteriori (d'où peut-être un point hors délai dans une instance inadaptée ici).

Plusieurs notent qu'il aurait été difficile de mieux gérer la situation (Hassan emmenant calmement Amar vers l'extérieur) mais qu'il est normal d'être troublé et de déplorer l'incident, sans qu'il soit nécessairement possible de faire beaucoup mieux.

Il est énoncé que même si des choses plus graves faites par d'autres personnes sont restées sans suite, la récurrence du fait concernant Amar pose question, d'où l'importance du travail de la commission de gestion des conflits et justice restaurative.

Fin de séance vers 20h